



**LES CAFÉS
HISTOIRE-ACTUALITÉ
DE L'ASSOCIATION
THUCYDIDE**

La République au féminin

***La longue lutte des femmes pour la
reconnaissance de leurs droits en
France depuis 1789***



Avec Madame **Evelyne MORIN-ROTUREAU**



THUCYDIDE

Association Thucydide
www.thucydide.com
cafes@thucydide.com
01 46 36 49 73

L'ASSOCIATION THUCYDIDE

Née en juin 1997, l'association Thucydide s'est donnée pour objectifs d'apporter des clés de compréhension et de décryptage de l'actualité

et des faits de société par le biais de l'Histoire.

Adresse postale : 4, rue des Couronnes 75020 Paris. (Pour nous rendre visite, veuillez téléphoner avant. Merci)

Tel. : 01 46 36 49 73 / Courriel : cafes@thucydide.com

Si vous êtes chef d'entreprise ou si vous avez des contacts intéressants, consultez notre site à la rubrique " Présentation " : vous y trouverez les CV de quelques membres de l'association à la recherche d'un emploi... Merci ;-)

" *La République au féminin – 1789-2004* "

sur www.thucydide.com

Retrouvez sur le site Thucydide notre dossier complet sur la longue lutte des femmes pour la reconnaissance légitime de leurs droits en France depuis 1789 : analyses, citations, bibliographie, sites web.



La République au féminin
La longue histoire des femmes **1789 à 1944**
de la République

*Célèbres ou inconnues,
militantes ou " simples " citoyennes,
elles ont fait évoluer les sociétés et les institutions*

www.thucydide.com - Décembre 2003

Remerciements

Le café Léonard pour son accueil chaleureux.
Madame Evelyne MORIN-ROTUREAU
pour sa participation et ses conseils.

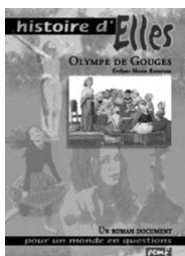
PRÉSENTATION : MADAME EVELYNE MORIN-ROTUREAU

Historienne de formation, Evelyne MORIN-ROTUREAU est Chargée de Mission aux droits des Femmes au Mans dans le département de la Sarthe depuis 1987. En 1999, elle organise le colloque “ **Paroles de femmes pour la paix** ” et crée un cycle annuel de conférences, “ **Femmes d'Histoire** ”, réunissant plus de 300 personnes chaque lundi pendant douze semaines.



Ses travaux de recherche ainsi que son engagement citoyen la mènent à participer et à diriger la publication d'ouvrages dévoilant des aspects peu connus du rôle des femmes dans la société française, comme la " trilogie " publiée aux Éditions Autrement, “ **Combats de femmes** ” (Collection Mémoires) :

- 1789-1799 *Combats de femmes. La Révolution exclut les citoyennes*
- 1914-1918 *Combats de femmes. Les femmes, pilier de l'effort de guerre*
- 1939-1945 *combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre*



Désireuse de redonner aux femmes leur juste place dans l'Histoire, Evelyne MORIN-ROTUREAU crée la collection **Histoire d'elles**, aux Édition PEMF, une collection destinée aux jeunes à partir de 10-11 ans.

On y retrouve entre autres les biographies d'Hélène Boucher, Geneviève de Gaulle Anthonioz, George Sand, Christine de Pizan, Louise Michel et, bien évidemment,

Olympe de Gouges.

En 2003, Evelyne MORIN-ROTUREAU a participé à la réalisation de l'exposition "**Combats de femmes au XXe siècle : des Suffragettes aux Chiennes de garde, femmes en quête de parité**" (Mémorial pour la Paix de Caen).

QUELQUES OUVRAGES DE MADAME EVELYNE MORIN-ROTUREAU

Aux Éditions Autrement, collection Mémoires (www.autrement.com)



*Combats de femmes,
1789-1799
La Révolution exclut les
citoyennes.*

Sous la direction de
Evelyne Morin-Rotureau.



*1914-1918
Combats de femmes. Les
femmes, pilier de l'effort de
guerre*

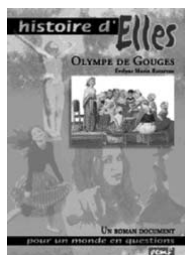
Sous la direction de
Annette Becker.



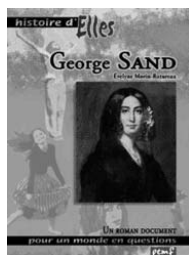
*1939-1945
Combats de femmes.
Françaises et
Allemandes, les
oubliées de la
guerre.*

Sous la direction de
Evelyne Morin-Rotureau.

Aux Éditions PEMF, collection Histoire d'elles (www.pemf.fr)



*Olympe de
Gouges*



*George
Sand*



*Louise
Michel*



*Christine
de Pizan*

Mais aussi *Marguerite de Valois, Camille Claudel, Alexandra David Néel, Geneviève de Gaulle Anthoiz.*

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE



Cette série de travaux universitaires permet de mieux connaître la place que tinrent les femmes en Occident depuis l'antiquité. Une série sérieuse mais parfois difficile à aborder.

T. 1 : L'Antiquité / T. 2 : Le Moyen-Age / T. 3 : XVIe-XVIIe siècles / T. 4 : Le XIXe siècle
T. 5 : Le XXe siècle.

Collection dirigée par Georges DUBY et Michèle PERROT, Éditions Perrin, 2002

Citoyennes.

Les femmes et la Révolution française

De 1789 à 1794, toutes les grandes étapes de la Révolution sont passées en revue sous l'angle du combat des femmes pour la reconnaissance de leurs droits.

Auteure : Annette Rosa
Éditions Messidor, 1989, 250 p.



Les Françaises.

De la Gauloise à la pilule

Une histoire des françaises abordée avec un savant mélange de sérieux et d'humour suivie d'un sondage et d'entretiens sur les femmes françaises de la fin du XXe siècle.

Auteure : Françoise Giroud
Éditions LGF - Livre de Poche, 2000



La République

De nombreuses illustrations, citations et documents accompagnent les textes de l'auteur qui ont le mérite d'être clairs et accessibles à toutes et tous. L'Histoire de la République, depuis ses origines à Athènes (Vème siècles av. J.C.) jusqu'à nos jours, est parfaitement résumée.

Auteure : Jocelyne George
Éditions Messidor La Farandole.



Marianne

Les visages de la République Cuirassée ou le sein nu, cheveux tressés ou dénués, coiffée du bonnet rouge ou couronnée de lauriers, Marianne a de multiples visages qui reflètent l'histoire chaotique de la République française.

Auteurs : Maurice Aguhlon, Pierre Bonte
Éditions Gallimard, Collection Découvertes 128 pages, 1992



CITATIONS

Condorcet (1745-1794)

“Je crois que la loi ne devrait exclure les femmes d'aucune place. [...] Songez qu'il s'agit des droits de la moitié du genre humain”.



“ Ce n'est pas la nature, c'est l'éducation, c'est l'existence sociale qui cause cette différence [...] il est donc injuste d'alléguer, pour continuer de refuser aux femmes la jouissance de leurs droits naturels, des motifs qui n'ont une sorte de réalité que parce qu'elles ne jouissent pas de ces droits “.

Olympe de Gouges (1748-1793)

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

Article 1

La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits

Article 3

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme.



Victor Hugo (1802-1885)

“ L'homme a reçu de la nature une clé avec laquelle il remonte sa femme toutes les vingt-quatre heures “

“ Dès 1849, dans l'Assemblée Nationale, je faisais éclater de rire la majorité réactionnaire en déclarant que le droit de l'homme avait pour corollaire le droit de la femme et le droit de l'enfant [...] “



L'historien Michelet (1798-1874) était clairement réticent au droit de vote des femmes ; il proclama même au Collège de France :

“ Accorder aux femmes le droit de voter immédiatement, ce serait faire tomber dans l'urne électorale quatre-vingt mille bulletins pour les prêtres “



Olympe de Gouges

Déclaration de la femme et de la citoyenne (1791)

Extraits

Article 1 : La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme: nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.



Article 6 : La loi doit être l'expression de la volonté générale; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.

Article 11 : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute Citoyenne peut donc dire librement, je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article 13 : Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales ; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.

Article 16 : Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution; la constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la Nation, n'a pas coopéré à sa rédaction.

BIOGRAPHIES

Olympe de Gouges (1748-1793)

Femme de lettres, Olympe de Gouges publia son œuvre la plus célèbre en 1791 : la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*, réclamant l'extension aux femmes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle fut guillotinée en 1793.



Hubertine Auclert (1848-1914)

Première suffragette française, elle pensait que le droit de vote devait être le préalable nécessaire à toute évolution pour les femmes. Elle décida alors de recourir aux méthodes des suffragettes anglaises, qui choquaient l'opinion publique.



Marguerite Durand (1864-1936)

Fondatrice du journal "*La Fronde*", entièrement dirigé, administré, rédigé et composé par des femmes. Cette action faisait partie des nombreuses autres actions entreprises par les femmes, au nom de l'égal accès des hommes et des femmes aux différents secteurs professionnels.



BIOGRAPHIES (suite)



Louise Weiss (1893-1983)

Fondatrice de l'association " La Femme Nouvelle " qui milita pour l'égalité des droits civiques entre Françaises et Français, elle décida de "divertir" au lieu de "prêcher". Ainsi inventa-t-elle des événements qui attirèrent l'attention de la presse.



Simone Veil (Née en 1927)

Ministre de la Santé du gouvernement Chirac (sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing) en 1974, elle permit la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) en janvier 1975 et parvint à obtenir le remboursement des contraceptifs.



Yvette Roudy (Née en 1929)

Ministre aux Droits de la femme de 1981 à 1986. Durant son ministère, elle promulgua six lois contre l'inégalité des sexes. En 1995, elle lança le Manifeste pour la parité. Elle est aujourd'hui présidente de l'Assemblée des Femmes.

(www.assemblee-des-femmes.com)

CHRONOLOGIE

1792 : Le divorce est autorisé.

1793 : La constitution de la 1^{ère} république proclame un suffrage universel strictement masculin. Fermeture des clubs féminins.

1795 : L'activité politique est interdite aux femmes.

1804 : Le Code Napoléon inscrit l'enfermement des femmes au sein de la famille : considérées comme des mineures, elles sont soumises, jusqu'en 1970, à l'autorité du père et du mari. Interdiction d'accès aux lycées et aux Universités. Interdiction de signer un contrat, de gérer ses biens. Exclusion totale des droits politiques. Interdiction de travailler sans l'autorisation du mari. Interdiction de toucher elle-même son salaire. Répression très dure de l'adultère pour les femmes. Les filles-mères et les enfants naturels n'ont aucun droit.

1804 : La femme mariée prend automatiquement la nationalité de son mari.

1808 : Les filles sont interdites dans les lycées.

1810 : Si l'adultère est un délit, la femme adultère est passible de prison, l'homme adultère d'une simple amende.

1810 : Le code pénal prévoit de lourdes peines contre les avortements.

1810 : Le devoir conjugal est une obligation, il n'y a pas de viol entre époux.

1816 : Interdiction du divorce pour tous.

1848 : Interdiction des clubs féministes.

1848 : La 2^e république maintient l'exclusion politique des femmes.

1875 : La 3^e république maintient l'exclusion politique des femmes.

1880 : Création d'un enseignement secondaire laïque pour les filles (loi Camille Sée), mais le latin, le grec et la philosophie sont exclus des programmes. L'enseignement dure 5 ans et non 7, n'est pas sanctionné par le bac et ne permet pas d'entrer à l'université. L'instruction devait uniquement permettre aux femmes de remplir leurs "devoirs d'épouse, de mère et de maîtresse de maison."

1884 : Le divorce, créé en 1792, supprimé en France en 1816, est rétabli.

1919 : Création du bac féminin.

1919 : A l'appel d'Aristide Briand, la Chambre des Députés se prononce en faveur du droit de vote des femmes. Le Sénat rejette le projet de loi.

1920 : Interdiction de la contraception, de l'avortement, et de toute propagande antinataliste.

1923 : L'avortement est considéré comme un délit.

CHRONOLOGIE (suite)

- 1928 : Loi sur les assurances sociales en France. La maternité est intégrée dans le système d'assurance santé, ce qui revient à assimiler la grossesse à une maladie.
- 1931 : Certains concours dans les ministères sont fermés aux femmes.
- 1934 : Attaques répétées du ministre du travail contre le travail des femmes mariées.
- 1936 : Le Front Populaire n'accorde pas le droit de vote aux Françaises.
- 1938 : Prime encourageant le retour des femmes au foyer.
- 1938 : Le mari conserve la possibilité de s'opposer à l'exercice par sa femme d'une profession et détermine seul le lieu de résidence du couple. Il reste le chef de famille.
- 1939 : Code de la famille. Des brigades policières sont chargées de traquer les "faiseuses d'anges". La répression s'accroît.
- 1940 : Le gouvernement de Vichy prend des mesures très restrictives contre l'emploi des femmes mariées dans les emplois publics. Cette loi très impopulaire est suspendue en septembre 1942, mais supprimée seulement en 1975.
- 1941 : Les époux mariés depuis moins de 3 ans ne peuvent pas divorcer.
- 1942 : De délit, l'avortement devient " crime contre la sûreté de l'Etat " ; il est puni de mort.
- 1943 : Une " avorteuse " est condamnée à mort et guillotinée.
- 1944 : le droit de vote est accordé aux femmes.
- 1946 : La loi Marthe Richard ordonne la fermeture des maisons closes. Mais il faudra attendre 1960 pour obtenir leur fermeture définitive. Rien n'est prévu pour la réinsertion des prostituées. En 1960, le fichier sanitaire regroupe les noms de 30 000 femmes, mais on estime alors à 100 000 le nombre des prostituées clandestines.
- 1965 : Chaque époux administre ses biens propres mais le mari administre seul les biens communs et ceux des enfants.
- 1975 : Loi Veil légitimant l'interruption volontaire de la grossesse (I.V.G.).
- 1978 : Le 28 juin, le Sénat vote la loi qui élargit la notion de viol à l'attentat à la pudeur... mais les peines encourues sont diminuées de moitié. Un violeur est moins puni qu'un voleur qualifié.
- 1986 : Disparition du Ministère du droit de la femme.
- 2000 : loi Aubry II supprimant les exonérations de charges pour les nouveaux contrats à temps partiel.
- 2002, juin : Disparition du Secrétariat aux Droits des Femmes.

DOCUMENTAIRES VIDÉO, FILMS DE FICTION...

Créteil, du 11 au 20 Mars 2005
27e Festival International de Films de Femmes



Sous le signe *Différence(s)*, ce festival aura pour ambition de rassembler les utopies, les curiosités, les innovations qui sont autant de surprises aujourd'hui mais deviendront notre environnement demain. www.filmsdefemmes.com / E.mail : filmsfemmes@wanadoo.fr
Maison des Arts et de la Culture 94000 Créteil - France Tel : 01 49 80 38 98 /

Documentaires

Sœurs en résistance, de Maïa Wechsler, 2000

Le pourquoi de l'engagement de Germaine Tillion, Anise Postel-Vinay, Jacqueline Péry d'Alincourt et Geneviève de Gaulle en 1940 et comment elles ont pu résister à l'enfer de Ravensbrück.

Debout ! de Carole Roussopoulos, 1999

D'anciennes militantes expliquent en quoi le Mouvement de Libération des Femmes a bouleversé leur vie. Le film contient de nombreuses images d'archives.

Mais qu'est ce qu'elles veulent ? de Coline Serreau, 1976

Interviews de femmes des années 70.

Films de fiction

L'une chante, l'autre pas d'agnès varda, 1976

Les débuts du Mouvement de Libération des Femmes.

Ne dis rien de Iciar Bollain, 2004

Les violences conjugales aujourd'hui.

Une affaire de femmes, de Claude Chabrol, 1988

Les avortements clandestins sous l'occupation et l'exécution d'une faiseuse d'anges en 1943.

Victoire ou la douleur des femmes de Nadine Trintignant, 2000

Le long cheminement pour l'appropriation de leur corps par les femmes.

Histoire d'un secret, de Mariana Otero. 2003

La peintre Clotilde Vautier est décédée d'un avortement clandestin en 1968 et non d'une crise d'appendicite...

DANS LES MÉDIAS

Quelques magazines, Webzines et sites

CLIO, Histoire, femmes et société : revue francophone d'histoire des femmes.
<http://clio.revues.org>

Mnémosyne : association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre. <http://mnemosyne.asso.fr>

Aspasie : fonds spécialisé Histoire des femmes et du genre (Lyon).
www.lyon.iufm.fr/aspasie

Centre des Archives du féminisme. Inscrit au sein d'un réseau d'établissements publics accueillant des archives féministes d'origine privée, le CAF a vocation à recevoir, sous forme de don ou dépôt, des archives d'envergure nationale et des fonds volumineux. <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF/index.htm>

Annuaire au Féminin : le réseau des femmes "inter-actives" est réservé aux abonnées depuis janvier 2004. Malheureusement, seules quelques pages sont en accès public et gratuit. www.annuaire-au-feminin.tm.fr

Festival International de Films de Femmes : www.filmsdefemmes.com/

Sur les ondes radio

Radio France International (89.0 FM) : *Parlez-moi d'elles*, par Anne-Cécile Bras
Chaque semaine, *Parlez-moi d'elles* vous informe sur l'actualité des femmes.

* Diffusion : vendredi à 14h40 TU et samedi à 16h10 TU

* Rediffusion : samedi à 10h40 TU et mardi à 13h40 TU

A la télévision

Arte, le lundi à 14.45 et 18.15: *LOLA*

Lola s'adresse aux femmes d'aujourd'hui, en tenant compte de leur diversité pour mieux révéler ce qui fait leur identité, ce qui les rassemble et ce qui les sépare. Lola, en 26 minutes, rend compte d'une réalité féminine qui évolue sans cesse, invente ses propres repères et échappe aux regards stéréotypés.

LES PROCHAINS CAFÉS HISTOIRE

Pour avoir confirmation des dates, écrivez à cafes@thucydide.com

MAI 2005 : Juger les responsables

Guerres, génocides, crimes de guerre : qui sont les responsables des exactions commises en temps de guerres et de conflits ? Comment juger de la responsabilité individuelle et collective de celles et ceux qui ont donné des ordres et de celles et ceux qui y ont obéi aveuglément ?

JUIN 2005 : Les conflits du Proche-Orient

Du Kurdistan à l'Arabie Saoudite, d'Israël-Palestine à l'Irak, un tour d'horizon des conflits du Proche-Orient et de leurs origines.

SEPTEMBRE 2005 : Les laïcités dans le monde

La France n'est pas le seul Etat considéré comme laïc. Ailleurs, dans d'autres sociétés et aires de civilisations différentes, la séparation du religieux et du politique prend d'autres formes. Le centenaire de la Loi de 1905 sera l'occasion de faire le tour des laïcités dans le monde.

OCTOBRE 2005 : Guerres de religion, le retour ?

La religion fait toujours l'actualité des médias, notamment à travers de nombreux conflits dans le monde. Mais les religions sont-elles le véritable prétexte à certains conflits ? Depuis les Croisades du Moyen-Age, les guerres de religion ont été nombreuses et ont souvent masqué des motivations d'ordre économique ou politique. Une conférence-débat qui sera l'occasion de mieux décrypter les conflits " religieux " d'aujourd'hui.



“ Le comptoir d'un café est le parlement du peuple “

Honoré de Balzac (1799-1850)

BON DE SOUTIEN

L'Association Thucydide a besoin de votre soutien pour organiser ses Cafés Histoire-Actualité. Merci pour votre aide.

Je soutiens l'Association Thucydide dans le développement de ses projets de recherche et ses activités ayant trait à la transmission de l'Histoire dans le but d'apporter un éclairage sur l'Actualité.

NOM.....

PRENOM.....

Adresse postale.....

Profession.....

Courriel.....

Téléphone.....

(L'association thucydide-Conception s'engage à ne pas divulguer ces informations)

15 euros

30 euros

60 euros

Autre (préciser) :

Date

Signature

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association Thucydide
et à renvoyer au 4, rue des Couronnes, 75020 Paris